

CHIMIE

AUGMENTATION DES SALAIRES MINIMA DES OUVRIERS

AU 1^{er} JUILLET 2019

Grâce au travail syndical, les salaires minima sectoriels augmentent de 0,12 € à partir du 1^{er} juillet 2019. Les primes d'équipes minima sont augmentées de 1,1%. Vous trouverez les nouveaux montants minima dans le tableau ci-dessous.

Si votre salaire est supérieur aux minima et vous souhaitez connaître votre augmentation, n'hésitez pas à consulter votre délégué ou votre section régionale FGTB Chimie.

Une deuxième augmentation du salaire minimum de 0,08 € suivra le 1er janvier 2020.

REGIME HORAIRE h/semaine	SALAIRES		PRIMES D' EQUIPES	
	DEPART	APRES 12 MOIS	MATIN ET APRES- MIDI	NUIT
H/semaine	€ / HEURE	€ / HEURE	€ / HEURE	€ / HEURE
40h	11,6500 €	11,7905 €	0,6978 €	2,3448 €
39h30	11,7955 €	11,9400 €	0,7067 €	2,3744 €
39h	11,9490 €	12,0930 €	0,7157 €	2,4049 €
38h30	11,1040 €	12,2500 €	0,7250 €	2,4361 €
38h	12,2635 €	12,4115 €	0,7346 €	2,4682 €
37h30	12,4270 €	12,5765 €	0,7444 €	2,5011 €

visitez notre site web www.fgtbchimie.be

